Code	Libellé niveau 1	Libellé niveau 2	Libellé niveau 3	Description	Commentaire
R1	Urgence Vitale			Urgence vitale patente ou latente imposant l'envoi du Smur	
R2	Urgence vraie			Urgence vraie sans détresse vitale nécessitant l'envoi d'un médecin, d'une ambulance ou d'un VSAV. Le délai d'intervention est immédiat par défaut ou contractualisé entre le médecin régulateur et le requérant	
R3	Continuité de soins			Situation relevant de la continuité de soins. Le délai ne constituant pas un facteur de risque	
R4	Conseil ou PMT			Situation pouvant être traitée par un conseil médical ou prescription médicamenteuse par téléphone	